



CDC DU
Roc

PORTRAIT DE LA CONCERTATION SUR LE TERRITOIRE DE CHICOUTIMI

Réalisé par Josie-Ann Bonneau, agente de développement
Corporation de développement communautaire du Roc

En collaboration avec la Table de concertation en
promotion – prévention de Chicoutimi

Novembre 2014



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
DÉFINITIONS DE LA CONCERTATION	4
MÉTHODOLOGIE	5
PARTIE 1	7
LE REGARD DES ORGANISMES SUR LA CONCERTATION	7
1.1 Portrait des organismes.....	7
1.1.1 CHAMP D'INTERVENTION DES ORGANISMES	7
1.1.2 DÉCENNIE DE FONDATION DES ORGANISMES	7
1.1.3 NOMBRE D'EMPLOYÉES PAR ORGANISME	8
1.2 La concertation selon les organismes	9
1.2.1 PARTICIPATION À LA CONCERTATION LOCALE, RÉGIONALE ET PROVINCIALE	9
1.2.2 LE NOMBRE D'EMPLOYÉES INFLUENCE-T-IL LA PARTICIPATION AUX CONCERTATIONS?	13
1.2.3 L'IMPACT DE L'ÂGE DES ORGANISMES SUR LA CONCERTATION	14
1.2.4 POURQUOI SE CONCERTÉ-T-ON ?	15
1.3 Quelques pistes de réflexion	18
PARTIE 2	19
LE REGARD DES TABLES DE CONCERTATION LOCALE SUR LEUR CONCERTATION	19
2.1 Présentation des résultats.....	19
2.1.1 PORTRAIT DES TABLES DE CONCERTATIONS	19
2.1.2 INTERSECTORIALITÉ DES TABLES DE CONCERTATION LOCALE	21
2.2 Quelques pistes de réflexion	22
PARTIE 3	23
PORTRAIT DES TABLES DE CONCERTATION LOCALE	23
CONCLUSION	45
RÉFÉRENCES	46
ANNEXE 1 : ENSEMBLE DES LIEUX DE CONCERTATION LOCALE RÉPERTORIÉS PAR LES ORGANISMES	47
ANNEXE 2 : ENSEMBLE DES LIEUX DE CONCERTATION RÉGIONALE RÉPERTORIÉS PAR LES ORGANISMES	48
ANNEXE 3 : ENSEMBLE DES LIEUX DE CONCERTATION PROVINCIALES ET NATIONALES RÉPERTORIÉS PAR LES ORGANISMES	49
ANNEXE 4 : LISTE DES ACRONYMES	50
ANNEXE 5 : TERRITOIRE DU RÉSEAU LOCAL DE SERVICES DE CHICOUTIMI	51



Note aux lecteurs et lectrices

Plusieurs expressions sont utilisées dans ce document pour désigner une instance de concertation : on parle ainsi d'une concertation, d'un lieu de concertation, d'une instance de concertation ou encore d'une table de concertation.

Également, afin de représenter la grande majorité des femmes œuvrant dans le milieu communautaire, nous avons féminisé la plupart des termes utilisés dans ce document.

De plus, afin d'alléger le texte, le terme organisme désigne ici un organisme communautaire puisque ce sont eux qui ont fait l'objet de la recherche.



INTRODUCTION

Nous sommes à la fin d'une rencontre de concertation et vient le moment de choisir la date de la prochaine rencontre. Le casse-tête débute : « Je ne peux pas avant un mois » dit l'une. « J'attends la confirmation de mes trois sondages *Doodle*, avant d'avoir d'autres disponibilités », dit l'autre. « Notre comité organise une activité dans laquelle je suis impliqué, alors je ne suis pas disponible pour les prochaines semaines » dit l'un... Quel exercice simple qui devient pourtant périlleux. Cette réalité semble de plus en plus fréquente dans notre travail. Sommes-nous devant un syndrome d'hyper-concertation ou bien nous avons affaire aux célèbres TLM (toujours les mêmes qui s'impliquent)?

Les lieux de concertation prennent différentes formes (comités, tables, regroupements) et visent des objectifs variés. Devant le grand nombre de lieux de concertation existants, il devient parfois difficile pour les organismes communautaires de s'y retrouver, de savoir leur rôle, qui y siège et qui nous représente et de choisir où siéger.

Devant ces deux constats et suite à diverses discussions et réflexions entre l'équipe de la CDC, les membres de la Table promotion-prévention et plusieurs organismes, est née l'idée de réaliser un portrait de cette concertation.

Les objectifs de ce portrait sont les suivants :

- Faire un état de situation des diverses concertations, principalement en lien avec la Promotion et la prévention, présente sur notre territoire, en identifiant leur mandat, leur composition, leurs objectifs et plans d'action;
- Approfondir notre connaissance des lieux de mobilisations et des enjeux qui animent les acteurs du territoire;
- Amener les participants et participantes à réfléchir à l'impact de leur participation à ces concertations pour leur organisme;
- Développer des outils pour présenter la concertation sur notre territoire;
- Présenter notre portrait aux organismes communautaires afin de susciter des réflexions et discussions sur cette concertation.

Ce rapport présente donc les résultats de la recherche effectuée auprès des organismes communautaires du territoire du Réseau local de services (RLS) de Chicoutimi¹, ainsi qu'auprès des lieux de concertation locale identifiés au départ. Il constitue l'un des outils visant à documenter la concertation locale; deux autres outils, soit une présentation « Prezi » et le développement d'une section sur le site web de la CDC du Roc, accompagnent cette recherche.

¹ Le territoire du RLS de Chicoutimi est présenté sous forme de carte, en annexe 5.



DÉFINITIONS DE LA CONCERTATION

L'objectif de cette partie est de partager certaines définitions associées à la concertation afin d'alimenter la réflexion et d'avoir certaines notions pour s'y référer. On n'y fera donc pas un large recensement de ce qui a été écrit sur la concertation, mais on y présentera plutôt certaines définitions parmi les plus pertinentes en lien avec le portrait.

La concertation est largement utilisée comme stratégie de développement des communautés et les organismes communautaires sont constamment appelés à travailler de concert avec les autres acteurs du milieu. En outre, la concertation étant très valorisée au Québec, elle est souvent une exigence des bailleurs de fonds (Bourque, 2009).

Dans le cadre de ce portrait, pour définir la concertation, nous avons utilisé les écrits de trois auteurs, Denis Bourque (Concertation et partenariat, Entre levier et piège du développement des communautés) ainsi que Jean-Marc Fontan et René Lachapelle (Concertation/Partenariat). Ainsi, pour Denis Bourque, la concertation est « *un processus collectif de coordination basé sur une mise en relation structurée et durable entre des acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques (par problématique ou territoire) afin de convenir d'objectifs communs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats.* » (Bourque, 2009 : 19)

Selon cet auteur, il existe trois types de concertation. Le premier type est la concertation sectorielle thématique. Cette concertation regroupe des acteurs du même secteur autour d'une thématique, par exemple, des tables en santé mentale où siègent des acteurs du milieu communautaire et public en santé et services sociaux seulement. Le deuxième type est la concertation intersectorielle thématique. Elle vise un problème particulière et des acteurs de divers secteurs vont y participer (ex : communautaire, municipal, scolaire, santé et services sociaux). La dernière est la concertation multisectorielle² territoriale. Cette forme cible un territoire dans son ensemble (quartier, communauté, village, etc.) et elle implique divers acteurs de différents secteurs (Bourque, 2009).

Pour Fontan et Lachapelle, la réunion des acteurs « se fait généralement au sein d'un mécanisme informel (concertation ponctuelle, sans contrat cadre) ou formel (concertation structurelle, avec ou sans entente ou contrat cadre) » (Fontan et Lachapelle 2000 : 5). Par ailleurs, ils affirment que l'objet de la concertation est toujours défini à l'avance et est négocié entre les acteurs. La participation peut être volontaire ou désignée. Pour eux, la participation désignée est la désignation d'une personne représentante par secteur (un organisme public, une institution, un organisme associatif, etc.). Et le mode de participation volontaire représente une participation d'acteurs en fonction de leurs intérêts pour la concertation (Fontan et Lachapelle).

² Pour Bourque (2009), le terme multisectoriel est synonyme d'intersectoriel.



Finalement, ces auteurs mentionnent que la concertation est « un processus qui implique la collaboration entre au moins deux acteurs et qui vise l'atteinte d'un consensus sur des questions définies par eux ». Également, « l'existence de la concertation n'implique pas que les groupes sont égaux et qu'ils auront la même influence sur les consensus qui se dégagent, ni même que la démarche réponde à des idéaux démocratiques. Les groupes qui y participent ne représentent souvent pas l'ensemble de la société, ni même l'ensemble de leurs membres dans le cas d'associations. La concertation peut améliorer la qualité de la vie démocratique d'une société, mais ce n'est pas nécessairement le cas ». (Fontan et Lachapelle, 2000 : 6)

Dans le cadre de ce portrait, l'idée de départ était de documenter les différentes instances de concertation que l'on retrouve sur notre territoire. Nous entendons, par instances de concertation, les lieux de concertation thématique sectorielle et intersectorielle ainsi que les concertations territoriales. Nous avons exclu les projets réalisés en partenariat, puisque nous désirions documenter les lieux « permanents », qui bénéficient d'une structure formelle ou non. Certains de ces lieux sont incorporés, mais la majorité ne le sont pas.

MÉTHODOLOGIE

Ce portrait vise à documenter la concertation sur le territoire du CSSS de Chicoutimi et de la CDC du Roc, puis explorer l'évaluation des retombées de celle-ci par les organismes communautaires. Pour y parvenir, des données ont été récoltées auprès des organismes communautaires ayant leur siège social sur le territoire du CSSS de Chicoutimi et de la CDC du Roc, ainsi qu'auprès des tables de concertation locale de ce territoire. Avant tout, des membres de l'équipe ont rencontré l'ensemble des tables de concertation locale afin de leur présenter le projet et de leur expliquer la démarche. Ces rencontres avaient pour but de favoriser un meilleur taux de participation des organismes communautaires. Par la suite, la cueillette de données s'est réalisée en deux temps.

Une première collecte a été réalisée auprès des organismes communautaires qui ont leur siège social sur le territoire du CSSS de Chicoutimi (Chicoutimi, St-Honoré, Falardeau, St-Fulgence, Ste-Rose-du-Nord et Laterrière). Nous avons ciblé tous les organismes communautaires reconnus par l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) et qui sont financés dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), ce qui représente 96 organismes. Également, les organismes communautaires parapublics reconnus par l'ASSS ont été inclus ainsi que les organismes membres de la CDC du Roc non reconnus par l'ASSS (7 organismes). Finalement, certains organismes qui ne sont ni membres de la CDC du Roc, ni reconnus par l'ASSS ont également été ajoutés afin d'avoir un portrait global et réaliste de la concertation sur notre territoire de Chicoutimi et les environs (2 organismes). Il est à noter que les institutions, le milieu scolaire ainsi que le milieu municipal n'ont pas été sollicités lors de cette étape. L'objectif étant de réaliser un portrait de la concertation pour le milieu communautaire et d'explorer la perception de ce milieu sur la concertation, il n'était pas nécessaire de les inclure.



Ainsi, un questionnaire³ qui demandait d'évaluer la concertation sur une période d'une année de fonctionnement a été envoyé par courriel ou par la poste à l'ensemble de ces 105 organismes. Plusieurs rappels ont été faits par courriel ou par téléphone afin d'assurer un taux de réponse satisfaisant. Au total, 55 organismes ont répondu au questionnaire et sept nous ont contacté pour nous informer qu'ils n'y répondraient pas. De ces sept organismes, trois ont mentionné qu'ils n'y répondraient pas dû à un contexte interne particulier (changement de direction, questionnement sur l'avenir de l'organisme, etc.), deux ont mentionné qu'ils ne participaient à aucune concertation et deux autres qu'ils ne participaient pas à la concertation cette année, mais qu'ils avaient l'habitude d'y participer. Le taux de réponse est donc de 59% (62 organismes). Toutefois, nous comptabilisons nos réponses sur un total de 59 organismes, c'est-à-dire que nous enlevons les trois organismes qui n'y ont pas répondu dû au contexte, puisque nous ne savons pas s'ils participent ou non à la concertation en temps normal.

Dans un deuxième temps, les tables de concertation locale ou les responsables de ces tables ont participé à des entrevues dirigées d'une vingtaine de minutes. Au total, 19 tables de concertation locale ont été répertoriées et 16 ont participé à ces entrevues. Celles-ci ont permis de récolter des informations factuelles ainsi que la perception des membres des tables sur leur concertation.

Bien entendu, certaines limites à cette méthodologie ont été identifiées. Premièrement, le thème de la concertation étant très large et n'ayant pas été défini dans le questionnaire, plusieurs types de réponses ont été récoltés. Certaines précisions ont dû être demandées à des organismes afin de valider le lieu de concertation qu'ils avaient inscrit et vérifier si celui-ci cadrait avec les critères retenus au départ (lieux de concertation thématique sectorielle et intersectorielle et lieux de concertation territoriale, excluant les projets en partenariat de nature plus ponctuelle). Cela explique que la liste des lieux présentée en annexe 1 comprend des tables ou lieux qui n'avaient pas été identifiés au départ et qui n'ont pas été rencontrés dans la 2^e phase de la recherche. Toutefois, il a été décidé de les intégrer à la liste puisque les heures consacrées à celles-ci ont été comptabilisées par les organismes lors du sondage.

Deuxièmement, nous avons questionné les organismes sur le territoire qu'ils desservaient. Toutefois, nous n'avons pas intégré l'option de l'arrondissement pour la question du territoire alors que plusieurs organismes œuvrent à ce niveau et l'option « MRC » semble avoir été mal interprétée par certains répondants. Ces éléments ont donc biaisé les résultats; c'est pourquoi nous avons choisi de ne pas en tenir compte dans ce rapport.

Enfin, nous avons remarqué que certains organismes n'avaient pas complété leur questionnaire dans l'entièreté. Par conséquent, il nous manque certaines informations pertinentes. Dans ces cas, nous avons comptabilisé les résultats sur le nombre de réponses obtenues et ce nombre est indiqué en bas de chaque tableau et graphique.

³ Le questionnaire est disponible sur demande, auprès de la CDC du Roc.



PARTIE 1

LE REGARD DES ORGANISMES SUR LA CONCERTATION

1.1 Portrait des organismes

Cette partie présente certaines informations sur les organismes qui ont répondu au questionnaire. Vous y trouverez les principaux champs d'intervention, la décennie de fondation des organismes, le territoire couvert par ces derniers et finalement leur nombre d'employées.

1.1.1 Champ d'intervention des organismes

Les organismes qui ont répondu au questionnaire œuvrent principalement au sein des champs suivants : défense des droits, famille, femmes, hommes, jeunesse, personnes âgées, personnes démunies, personnes handicapées, population en général, santé mentale, santé physique, alcoolisme et toxicomanie, économie sociale, logement social et personnes immigrantes.

Il est intéressant de constater que quelques organismes approchés pour répondre au questionnaire ne se retrouvaient pas dans les champs d'intervention que nous avons ciblés à partir du *Portrait de la contribution sociale et économique des organismes communautaires de Saguenay* (2008). Ces organismes déterminent leur champ d'intervention par de nouvelles problématiques ou de nouvelles approches (ex : développement local, insécurité alimentaire).

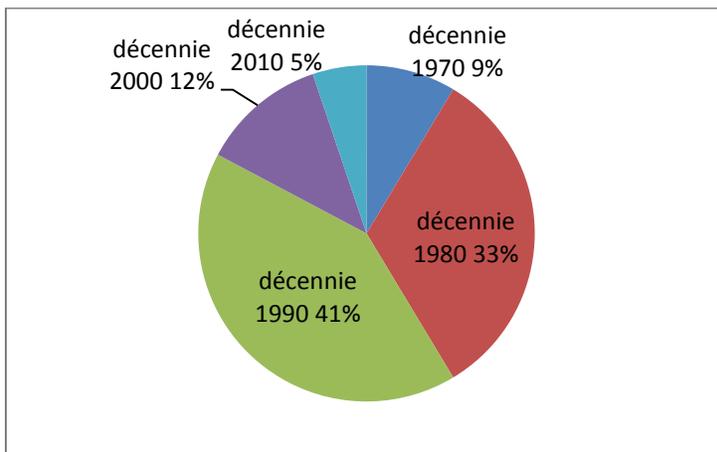
1.1.2 Décennie de fondation des organismes

La décennie de fondation est un élément important pour comprendre l'histoire des organismes. On peut penser qu'un organisme ayant un plus long vécu implique « une relation plus étroite entre l'organisme et son milieu » (Boivin, Guylaine, Siméon, Geneviève et Tremblay, Pierre-André, 2008 : 1). Par ailleurs, chaque décennie est marquée par les changements politiques et les orientations diverses prises par le gouvernement.

Sur le territoire du RLS de Chicoutimi, un peu plus du deux tiers des organismes ont été fondés dans les décennies 1980 et 1990, soit respectivement 33% et 41%, pour un total de 74%. Seulement 9% des organismes ont été fondés dans les années 1970 et 12% dans les années 2000. Puis, on retrouve 5% des organismes répondants qui ont été fondés dans la jeune décennie de 2010 (graphique 1). Puisque 84% des organismes ont été fondés avant les années 2000, on peut penser que le milieu communautaire de notre territoire est assez stable et ancré dans son milieu.



Graphique 1 : Décennie de fondation des organismes

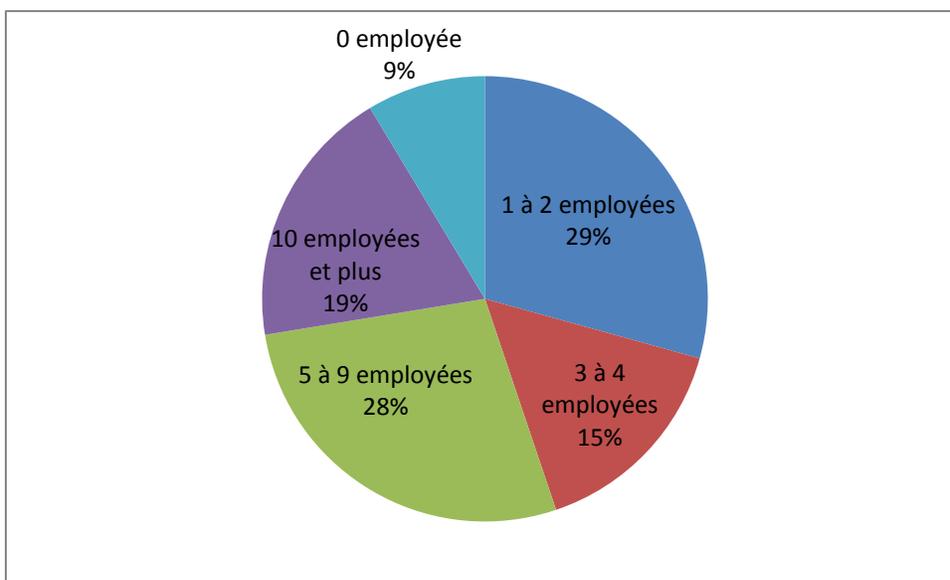


Pourcentage calculé sur un total de 58 organismes. Chaque décennie comprend l'an 0 à l'an 9 (ex : la décennie 1970 regroupe les années 1970 à 1979).

1.1.3 Nombre d'employées par organisme

Parmi les organismes qui ont répondu à cette question, la majorité compte de une à deux employées (29%), ou de cinq à neuf employées (28%), pour un total de 57%. Puis, 19% des organismes ont plus de 10 employées, 15% en ont de trois à quatre employées, et finalement, 9% des organismes reposent uniquement sur des bénévoles (graphique 2).

Graphique 2 : Nombre d'employées par organisme



Pourcentage calculé sur un total de 58 organismes.



1.2 La concertation selon les organismes

L'objectif de cette démarche étant de faire un état de la concertation sur le territoire du RLS de Chicoutimi et d'explorer ce que les organismes en pensent, ces derniers ont été invités à répondre à plusieurs questions concernant les lieux de concertations auxquels ils participent. Par ailleurs, nous avons récolté quelques informations concernant les paliers régional et provincial afin de mieux comprendre la dynamique de concertation pour les organismes du secteur de Chicoutimi. Cette partie présente ces résultats.

1.2.1 Participation à la concertation locale, régionale et provinciale

Cette section fait état de la concertation de manière générale pour le niveau local, régional et provincial selon les données recueillies pour chaque palier. La majorité des informations récoltées et comptabilisées concernent toutefois la concertation locale seulement.

Tableau 1 : La concertation selon les paliers local, régional et provincial

	Local	Régional	Provincial
Nombre d'organismes communautaires participant à la concertation	45	38	22
En pourcentage (sur 59)	76,3%	64,4%	37,3%
Nombre total d'heures consacrées à la concertation pour le territoire de Chicoutimi / annéeⁱ	2102	1153	—
Nombre total de rencontres par annéeⁱⁱ	719	318	—
Minimum de concertation / organisme	0	0	0
Maximum de concertations / organisme	11	6	4
Moyenne de rencontres par organisme par année	16	8	—
Médiane pour les organismes qui se concertentⁱⁱⁱ	1	2	—
Nombre total de lieux de concertation répertoriés par les organismesⁱⁱⁱⁱ	32	32	38

ⁱ Ces nombres représentent le nombre total d'heures consacrées sur une année pour l'ensemble des organismes ayant répondu au questionnaire.

ⁱⁱ Ces nombres représentent le nombre total de rencontres liées à la concertation sur une année pour l'ensemble des organismes ayant répondu au questionnaire.

ⁱⁱⁱ La médiane représente le nombre de concertation la plus fréquente chez les organismes.

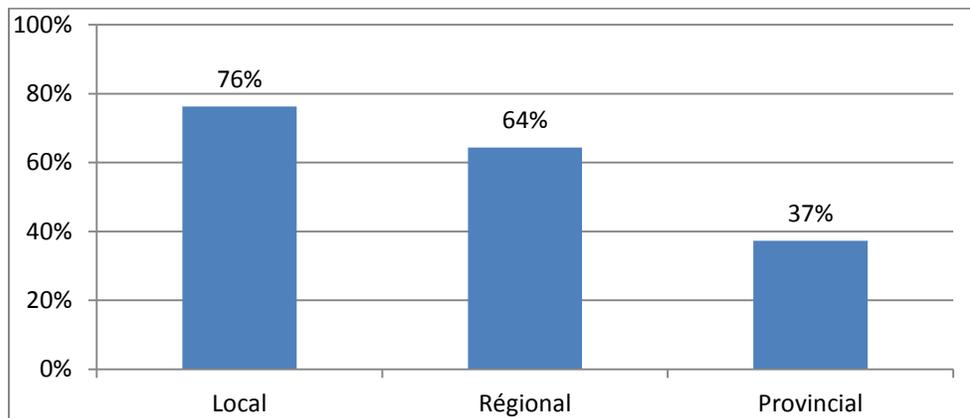
ⁱⁱⁱⁱ Certains ont été écartés pour la partie 3, pour des raisons qui sont spécifiées en annexe 1.

Tout d'abord, on peut mentionner que sur les 59 organismes qui ont répondu au questionnaire, 76,3% participaient à la concertation au niveau local, 64,4% au niveau régional et 37,3% au niveau provincial (graphique 3). Également, selon le nombre d'heures consacrées à chaque concertation par chaque organisme, nous avons calculé que le milieu communautaire investit environ 2 102



heures par année au palier local et 1 153 au régional (tableau 1), pour un total de 3 255 heures. On peut donc dire que la majorité des efforts mis par les organismes répondants sont dédiés au niveau local.

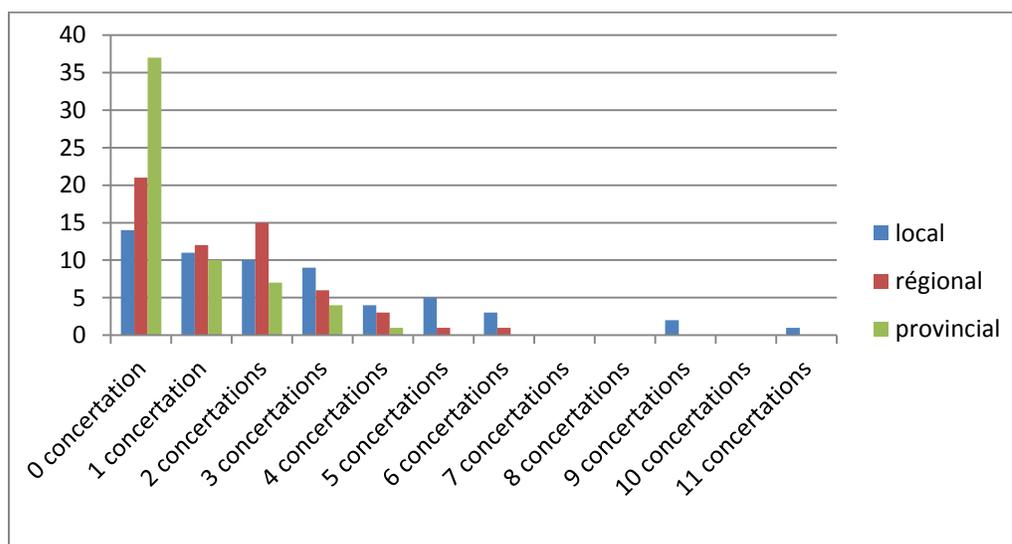
Graphique 3 : Participation à la concertation selon le palier



Pourcentage calculé sur un total de 58 organismes.

Le prochain graphique (graphique 4) fait état du nombre de concertation par organisme selon les trois paliers. Si l'on prend les organismes qui participent à la concertation (on exclut donc ceux qui n'ont aucune concertation), on remarque que les organismes s'impliquent au sein d'une à quatre concertations au niveau provincial, d'une à six concertations au niveau régional et finalement d'une à six concertations au niveau local. Trois exceptions s'ajoutent au palier local : un organisme participe à 11 concertations et deux autres participent à neuf au total. En outre, sauf pour le palier régional, la participation à une seule concertation est la tendance la plus fréquente pour les organismes de notre territoire.

Graphique 4: Nombre de participation aux concertations selon les paliers

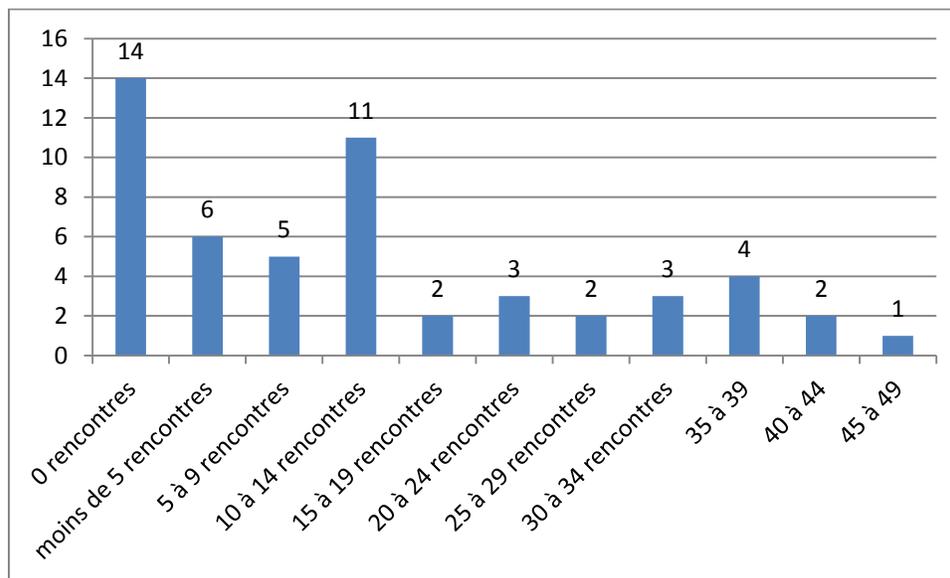


Donnée calculée auprès de 59 organismes.



Afin de préciser le portrait de la concertation au niveau local, nous avons comptabilisé le nombre de rencontres qu'avaient les organismes par année ainsi que le nombre d'heures passées en concertation par année. Les deux prochains graphiques, 6 et 7, font état de ces données. On remarque que plusieurs organismes (20,8%) ont en moyenne de 10 à 14 rencontres par année, alors que 18,9% ont entre 15 et 34 rencontres par année et 13,2% ont plus de 35 rencontres par année. D'ailleurs, la moyenne de rencontres par année est de 16 par organisme au local et de 8 rencontres au régional (tableau 1). Cela représente environ deux rencontres par mois pour le palier local et un peu moins d'une rencontre par mois pour le palier régional⁴.

Graphique 5: Nombre de rencontre par année par organisme



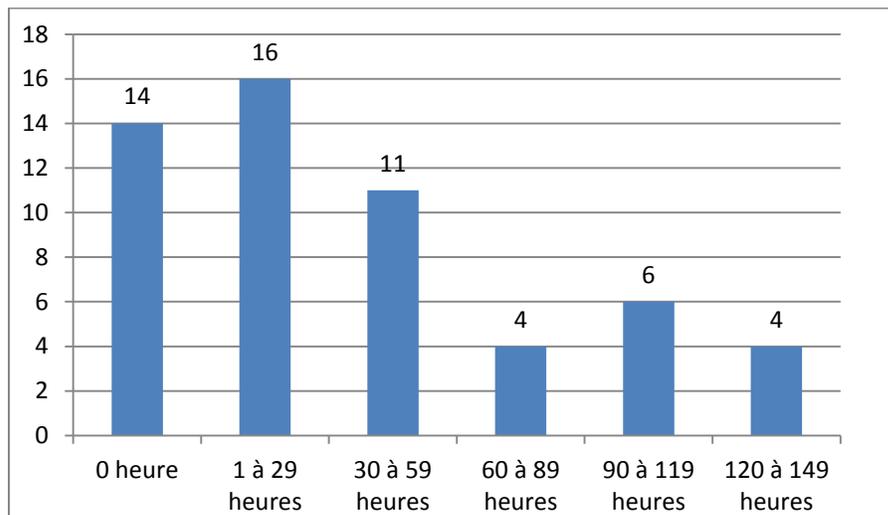
Donnée récoltée auprès de 53 organismes puisque certains organismes n'ont pas précisé le nombre de rencontres par année par concertation auxquelles ils participent.

Maintenant, si l'on regarde le nombre d'heures consacrées par chaque organisme par année à la concertation (graphique 6), on constate que 16 organismes passent de une à 29 heures en concertation, 11 organismes passent de 30 à 59 heures, 4 organismes de 60 à 89 heures, 6 organismes de 90 à 119 heures et finalement 4 organismes passent de 120 à 149 heures en concertation.

⁴ Nous considérons que l'année de fonctionnement des organismes est majoritairement de 10 mois puisque plusieurs ferment l'été. De plus, la grande majorité des tables de concertation ne tiennent pas de rencontres en juin et juillet. Le calcul a donc été réalisé en fonction de 10 mois.



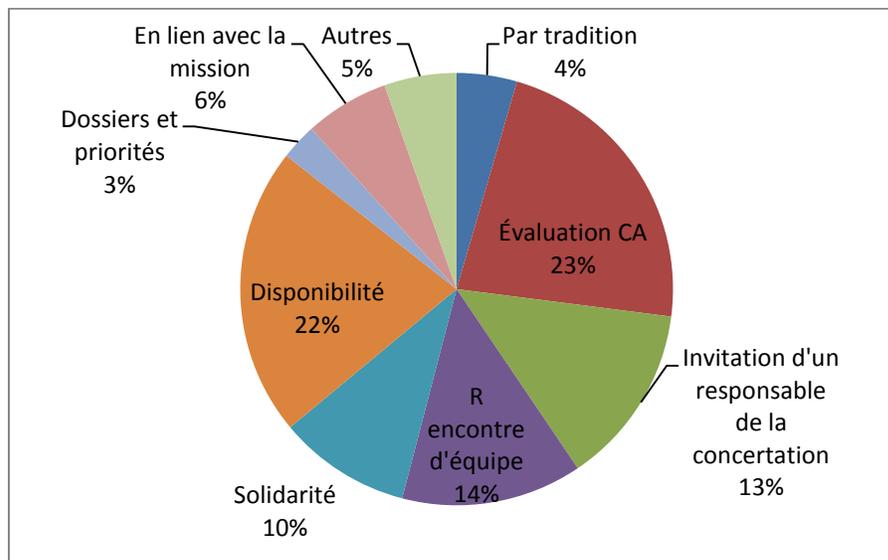
Graphique 6 : Nombre d'heures par année passées en concertation pour chaque organisme



Données récoltées auprès de 55 organismes puisque certains organismes n'ont pas précisé la durée des rencontres auxquelles ils participent.

Finalement, nous avons demandé aux organismes de nous dire selon quel(s) critère(s) ils choisissent les concertations auxquelles ils participent. Des choix de réponses étaient proposés, mais il était possible pour les répondants d'en ajouter. Le graphique 8 présente l'ensemble de ces réponses. On y voit que la majorité des organismes choisissent leurs concertations selon l'évaluation avec les membres du conseil d'administration (23%), ou selon leur disponibilité (22%). De même, on note qu'une part importante choisissent leurs concertations en rencontre d'équipe (14%), suite à l'invitation d'un membre responsable de la concertation (13%) et par solidarité (10%).

Graphique 7 : Critères de sélection pour choisir les lieux de concertation





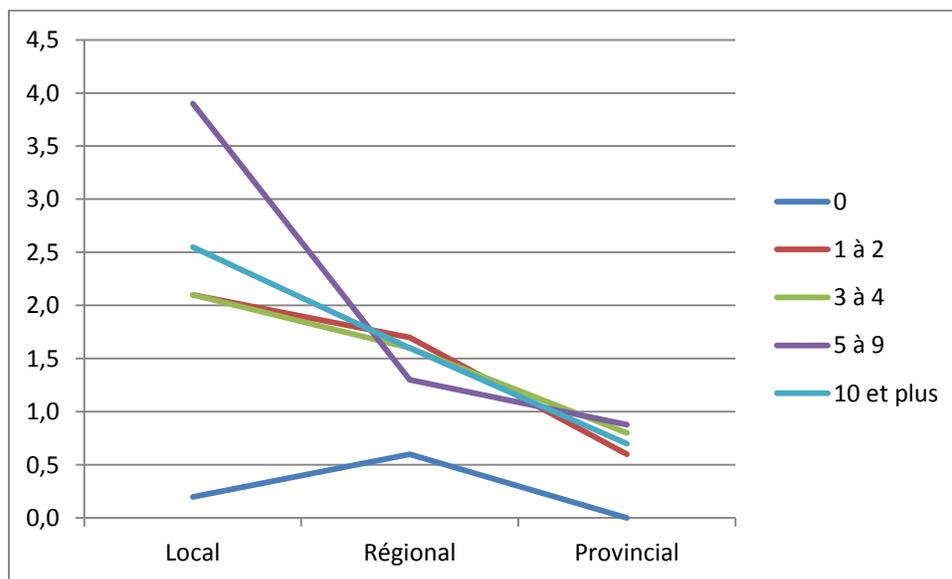
Autres motifs : En lien avec les orientations annuelles adoptées sous forme de plan d'action, selon les enjeux de notre organisme, selon les objectifs communs des personnes présentes, priorité à la mobilisation plutôt qu'à la concertation, urgence de la problématique, apport à notre organisme et pour le milieu communautaire

1.2.2 Le nombre d'employées influence-t-il la participation aux concertations?

Le graphique 9 fait état du nombre de concertation selon le nombre d'employées au sein des organismes. On voit que la participation à la concertation au niveau local est influencée par le nombre d'employées, sauf pour les organismes qui ont plus de 10 employées. En effet, il semble que les organismes qui ont plus de 10 employées ne participent pas nécessairement plus aux concertations, peu importe le palier. Ce sont ceux ayant de 5 à 9 employées qui participent au plus grand nombre de concertations locales, mais cette tendance diminue au niveau régional.

De plus, une même tendance se dessine pour tous les organismes ayant des employées : le nombre de concertation diminue de façon similaire entre les paliers peu importe le nombre d'employées. Il ressort également que les organismes qui n'ont pas d'employées, soit les organismes composés uniquement de bénévoles, participent beaucoup moins que les autres organismes aux concertations et ils tendent à concentrer leurs efforts au niveau régional.

Graphique 8 : Moyenne de concertation selon le nombre d'employées dans l'organisme



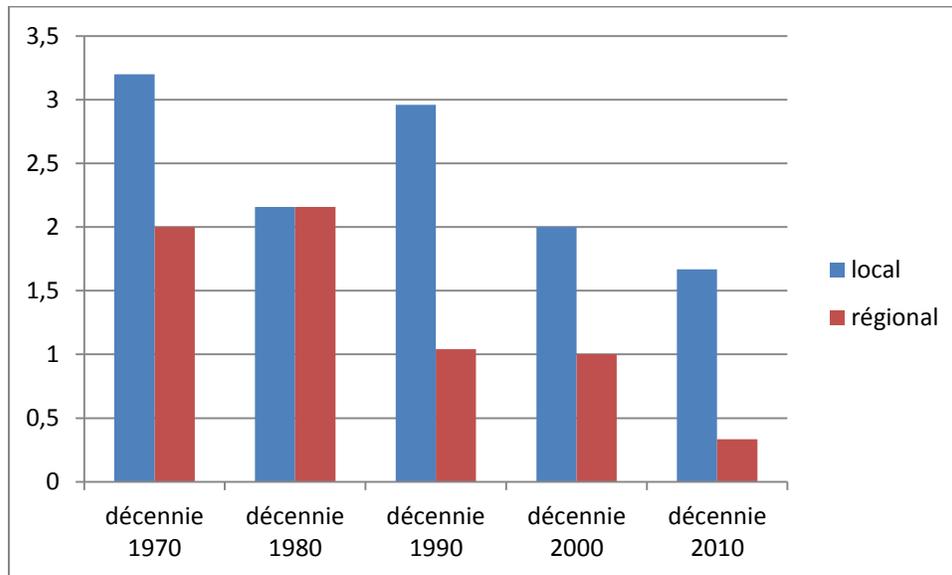
Données ont été récoltées auprès de 57 organismes.



1.2.3 L'impact de l'âge des organismes sur la concertation

Le graphique 9 démontre que les organismes fondés dans les années 1970, 1990, 2000 et 2010 investissent davantage le palier local, alors que ceux fondés dans les années 1980 vont investir de manière équivalente ces paliers. De surcroît, on constate que plus les organismes sont récents, moins ils sont investis dans les concertations.

Graphique 9 : Nombre de concertations locales et régionales selon l'âge des organismes

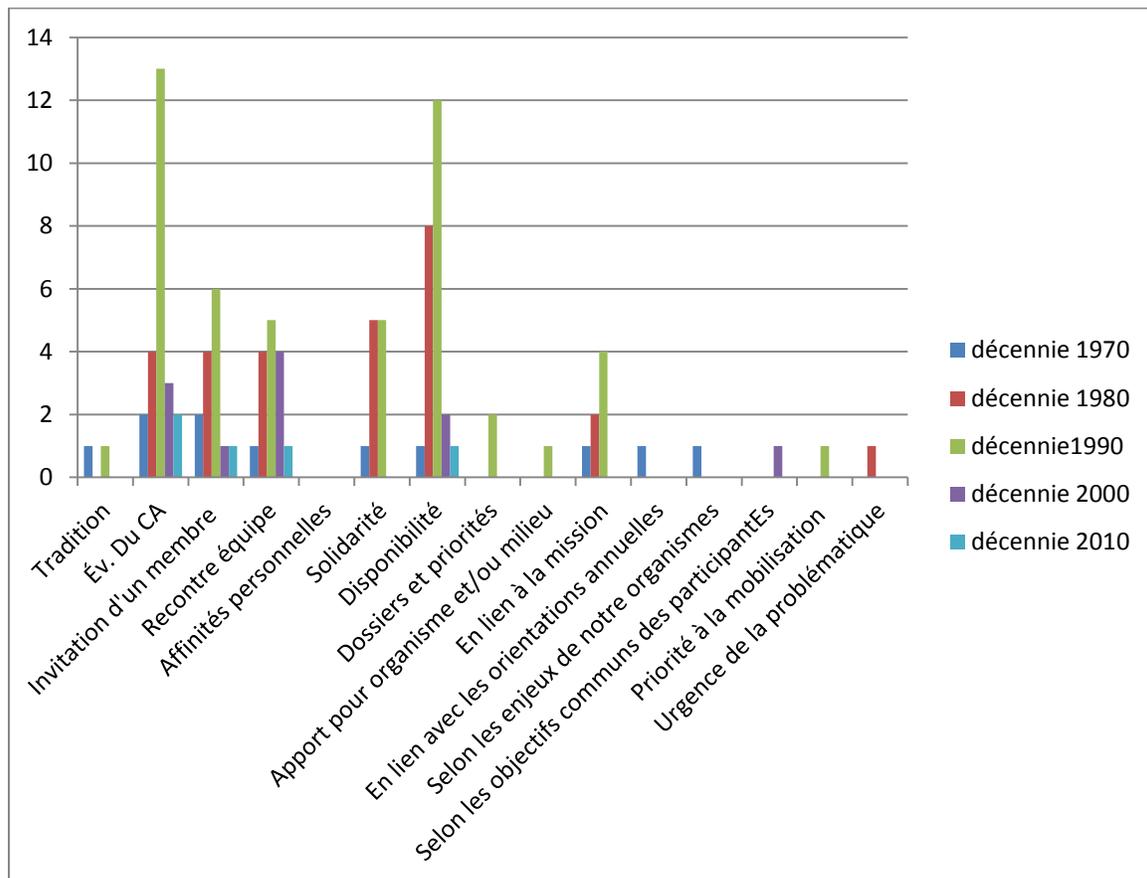


Pour ce graphique, il est important de se rappeler le pourcentage d'organismes pour chaque décennie de fondation (graphique 1) car certaines décennies regroupent peu d'organismes alors que d'autres en regroupent beaucoup.

Dans le même ordre d'idées, le graphique 10 illustre les critères de sélection selon la décennie de fondation des organismes. Seuls les organismes fondés en 1970 et en 1990 ont mentionné poursuivre une concertation par tradition. Sinon, on constate que peu importe la décennie de fondation, les critères sont sensiblement les mêmes : évaluation avec les membres du conseil d'administration, invitation d'un membre responsable de la concertation, en rencontre d'équipe, selon les disponibilités.



Graphique 10 : Critères de sélection selon la décennie de fondation des organismes



L'axe vertical représente le nombre d'organismes.

1.2.4 Pourquoi se concertent-on ?

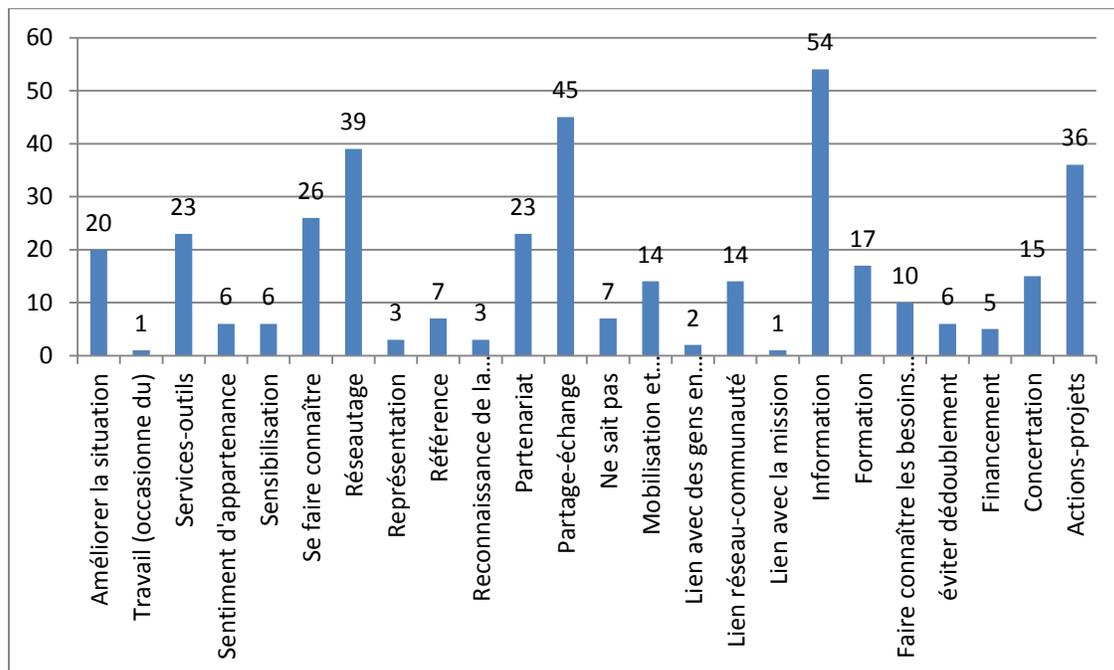
Afin de mieux comprendre la concertation sur le territoire, les organismes ont été invités à se prononcer sur les retombées qu'ils perçoivent des concertations auxquelles ils participent. Le graphique 11 présente ces résultats. Il en ressort que les organismes voient le partage d'information comme étant une des retombées les plus fréquentes des concertations. Le réseautage vient en deuxième lieu, suivi par les actions et les projets réalisés par les tables. Ainsi, on peut dire que les actions réalisées en concertation par les membres des tables ne sont pas perçues comme les principales retombées bien qu'elles ressortent fréquemment. Aussi, le partenariat et les services et/ou outils fournis par les lieux de concertation sont des retombées assez courantes selon les groupes.

Au niveau des retombées moins positives, les organismes en ont noté une seule, soit l'augmentation du travail pour les organismes. De plus, certains organismes ont mentionné qu'ils ne savent pas quelles sont les retombées de la concertation.



Bien que cela ne ressorte pas en nombre, on constate que plusieurs des retombées évoquées ont un lien avec les usagers (améliorer la situation, sensibilisation, reconnaître la problématique et exposer les besoins des usagers) ou encore qu'elles ont un lien avec la reconnaissance du milieu communautaire (mobilisation et revendications, contact avec les instances décisionnelles, lien entre le réseau et la communauté).

Graphique 11 : Retombées de concertations évoquées par les organismes



L'axe vertical représente le nombre d'organismes.

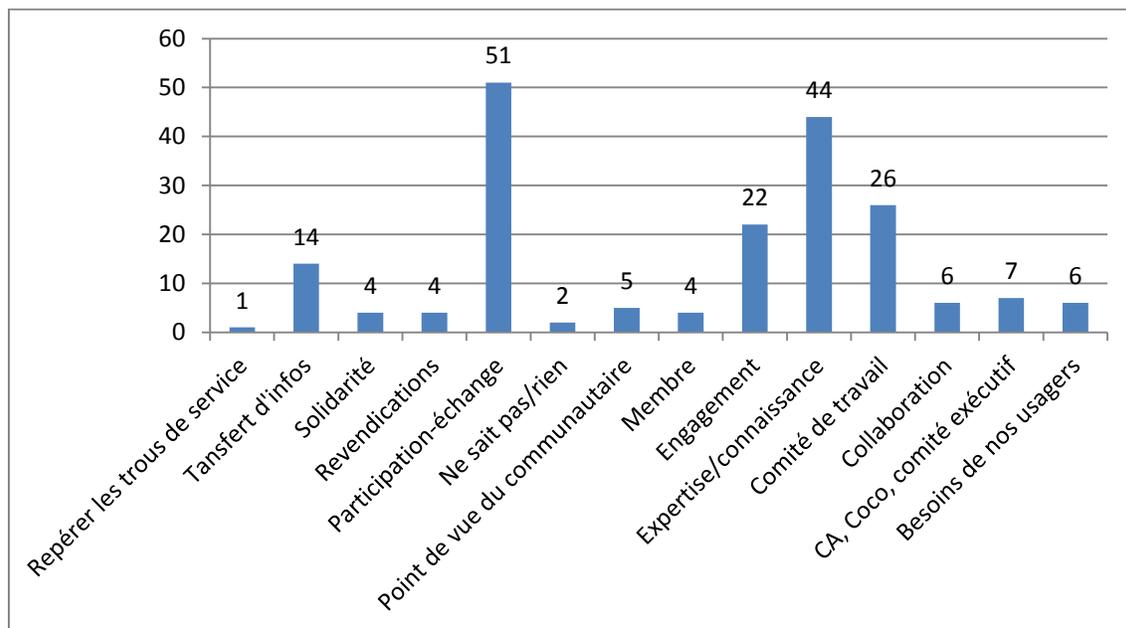
Dans le même ordre d'idées, les organismes ont été invités à mentionner ce qu'ils apportaient aux concertations où ils siégeaient, ce qui est illustré dans le graphique 12. La très grande majorité a mentionné qu'ils participaient aux échanges et qu'ils y apportaient de l'information, ou le transfert d'informations. Puis, une grande partie a souligné qu'elle apportait son expertise et les connaissances de leur organisme, tout comme certains précisent qu'ils y apportent le point de vue du milieu communautaire.

Au niveau de l'implication des organismes au sein des lieux de concertation, on remarque que ceux-ci participent aux différents comités de travail, aux conseils d'administration, aux comités de coordination ou comités exécutif et qu'ils se sentent engagés, autrement dit, qu'ils sont prêts à donner du temps ponctuellement si le besoin est là. Bien que ces apports soient considérables, ils sont tout de même moins fréquents que le partage d'information et la participation qui demeurent les principaux apports des organismes aux instances de concertation.

Seulement quelques organismes mentionnent ne rien apporter à certaines concertations ou qu'ils ne savent pas quel était leur apport.



Graphique 12 : Apport des organismes aux concertations



L'axe vertical représente le nombre d'organismes.

En somme, il ressort de ces deux derniers graphiques que les organismes participent aux concertations majoritairement pour partager et recevoir de l'information et se réseauter. Toutefois, les organismes se disent en partie engagés et une part importante de ceux-ci sont investis au sein des comités de travail.



1.3 Quelques pistes de réflexion

- Les résultats semblent démontrer que les organismes du territoire ne sont pas en situation d'hyperconcertation. Pourtant, la réalité des agendas remplis de réunions est bel et bien présente pour plusieurs d'entre eux. Quelques hypothèses seraient à explorer pour expliquer ceci :
 - Les organismes n'ayant pas d'employée salariée représentent une part importante des répondants. Puisque c'est cette catégorie qui participe le moins aux concertations, cela peut avoir eu un impact sur les résultats globaux.
 - Les résultats ainsi que les listes de membres des lieux de concertation nous démontrent que certains organismes participent à plusieurs lieux, ce qui peut teinter notre « impression collective » d'hyperconcertation.
- Les organismes qui ont été fondés plus récemment semblent moins participer à la concertation. Peut-on penser que ceux-ci connaissent moins les différents lieux de concertation sur le territoire et les personnes responsables de celles-ci?
- Le besoin face à la concertation semble être orienté vers l'échange d'information et le réseautage.
- Les organismes semblent mettre davantage d'efforts et de temps dans les concertations locales plutôt que régionales.
- Plusieurs organismes participent à un lieu de concertation suite à l'invitation d'un membre responsable. On peut donc en conclure que la sollicitation directe auprès d'un organisme est un moyen efficace pour favoriser la participation du milieu.



PARTIE 2

LE REGARD DES TABLES DE CONCERTATION LOCALE SUR LEUR CONCERTATION

2.1 Présentation des résultats

Les données présentées dans cette partie ont été récoltées auprès des tables de concertation locale que nous avons répertoriées au tout début de la démarche. Des 19 tables identifiées au départ, 16 ont pu être rencontrées. Les prochaines informations proviennent donc de ces tables.

À la fin de la compilation des données, nous avons constaté que plus de 30 lieux de concertation existaient sur notre territoire selon les organismes répondants; nous avons donc complété les informations factuelles de la majorité de ces lieux (tableaux synthèses de la partie 3), mais ceux-ci ne sont pas inclus dans les prochaines données et certains ont été écartés, pour des raisons qui sont spécifiées en annexe 1.

2.1.1 Portrait des tables de concertations

Les tableaux 2 et 3 présentent les informations que nous avons recueillies sur les 16 tables de concertation locale sur les 19 identifiées au départ. On constate que seulement trois tables sont incorporées et que quatre ont des règlements généraux. Au moment de la recherche, 15 d'entre elles avaient défini leur mandat ou mission, 13 avaient des objectifs clairement établis et 11 travaillaient avec un plan d'action. Finalement, on voit que la moitié d'entre elles ont une personne salariée qui travaille à temps plein ou à temps partiel pour la concertation. Parmi ces personnes salariées, on retrouve les permanences des regroupements, des employées du CSSSC (responsables de secteur ou de programme, organisateurs et organisatrices communautaires, conseillère en promotion de la santé et en prévention), qui effectuent le travail de coordination de certaines tables, et les personnes engagées par les tables de concertation.

Tableau 2 : Données sur les tables de concertation

	Oui	Non
Incorporée	3	13
Règlements généraux	4	12
Mandat/mission	15	1
Objectifs	13	3
Plan action	11	4
Personnes salariées	8	8



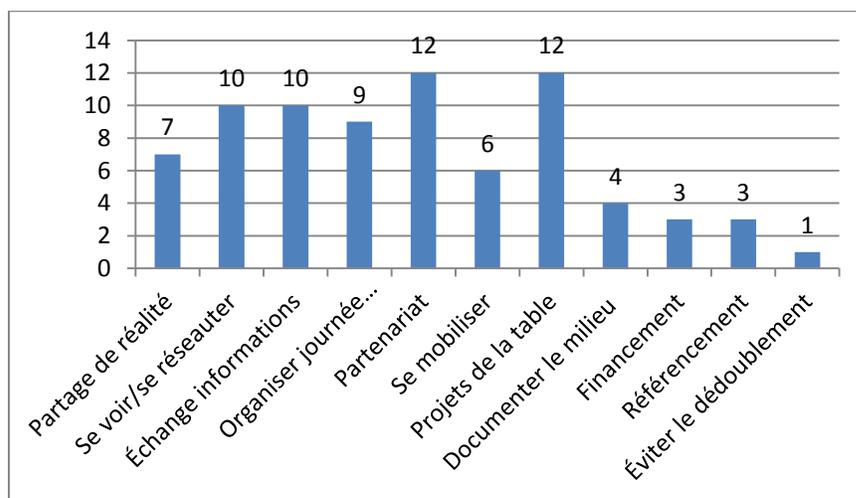
Tableau 3 : Données sur les tables de concertation

Nombre moyen de membres	15 membres	min	5
		max	58
Nombre moyen de rencontres / année	6		
Durée moyenne d'une rencontre	3,3 heures		
Minimum d'heures investies par année pour participer à une table	7 heures		
Maximum d'heures investies par année pour participer à une table	31,5 heures		

De manière générale, les tables ont en moyenne 15 membres, la plus petite table ayant 5 membres et la plus grande 58. Le nombre moyen de rencontres par année est de 6 rencontres et la durée moyenne est de 3,3 heures par rencontre. En somme, cela équivaut à près de 20 heures (19,1 heures) de rencontre par concertation, le minimum demandé étant de 7 heures/année pour une table et le maximum de 31,5 heures/année.

De la même façon que les organismes ont été invités à se prononcer sur les retombées des lieux de concertation auxquels ils participent, les membres responsables des tables se sont également prononcés sur les retombées de leur concertation. Le graphique 13 expose les retombées de la concertation selon les tables de concertation. On constate que pour les tables, l'emphase est mise sur les projets réalisés par la table et sur le partenariat. Par la suite, on note le réseautage, l'échange d'information et l'organisation de journées de formation ou d'informations comme principales retombées.

Graphique 13 : Retombées de la concertation selon les tables



L'axe vertical représente le nombre de tables.



Ainsi, si l'on prend en considération les graphiques 11 et 13, on constate que les retombées concordent, hormis que les responsables des tables mettent davantage de l'avant les projets réalisés, que les organismes qui en font partie.

Également, les membres de chaque table, le comité exécutif ou la personne responsable, ont été invités à se prononcer sur les quatre éléments suivants : nombre de membres, participation des membres, retombées de la concertation et organisation et/ou structure. Selon les données recueillies, on peut dire que la majorité des faiblesses soulignées se retrouvent au niveau de la participation des membres et au niveau de l'organisation ou de la structure des tables.

2.1.2 Intersectorialité des tables de concertation locale

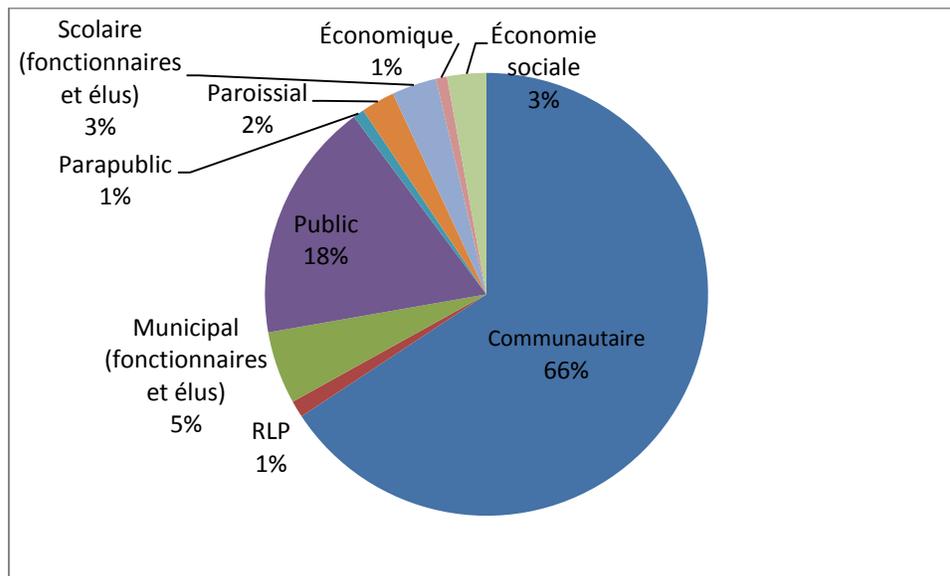
L'intersectorialité des lieux de concertation est considérée comme un élément favorisant une meilleure concertation pour Denis Bourque (2009). Il mentionne que l'intersectorialité a pour effet de décloisonner les interventions, interventions qui doivent composer avec différents niveaux d'organisation territoriale, différentes missions de l'État, divers groupes sociaux et diverses problématiques (Bourque, 2009). Ainsi, l'intersectorialité « ouvre de nouvelles possibilités au niveau de l'intervention en croisant et additionnant les expertises et les ressources de plusieurs secteurs » (Bourque, 2009 : 32). Par ailleurs, « la concertation intersectorielle est devenue une stratégie privilégiée par les communautés et les pouvoirs publics devant les problèmes complexes que les approches compartimentées par programme ne sont pas parvenues à résoudre » (Bourque, 2009 : 37). En effet, plusieurs acteurs peuvent être concernés par la thématique de la concertation ou par le territoire.

Le graphique 14 présente l'intersectorialité des tables que nous avons interrogées. On constate que les tables sont formées presque au deux tiers (67%) par le milieu communautaire. Cette catégorie regroupe l'ensemble des organismes communautaires qui sont considérés comme membres de l'action communautaire selon la politique gouvernementale de reconnaissance des organismes communautaires, *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, adoptée en 2001 (www.rq-aca.org). On peut penser que le fonctionnement de ces tables rejoint les façons de faire du milieu communautaire vu leur forte présence.

Le deuxième milieu en importance est le secteur public (ASSS et CSSS) qui représente 18% des membres des tables. Ensemble, ces deux secteurs représentent 85% des membres des 16 tables de concertation locale consultées. Par la suite, vient le milieu municipal (fonctionnaires et élu(e)s) avec 5% des membres. Le milieu scolaire (fonctionnaires et élu(e)s) représente 3% tout comme celui de l'économie sociale. Le secteur paroissial représente 2% et le secteur économique, 1%. Enfin, le regroupement local de partenaires (AVMS) représente également 1%.



Graphique 14 : Intersectorialité des tables de concertation



Lorsque l'on regarde l'ensemble des milieux représentés au sein des tables de concertation locale, on remarque que le milieu politique, tant au provincial qu'au fédéral, est actuellement peu présent.

2.2 Quelques pistes de réflexion

- Certains lieux de concertation réunissent des organismes ou des personnes qui doivent représenter un secteur. Cette représentativité est-elle efficace pour le transfert d'informations? Les organismes connaissent-ils leurs représentant(e)s?
- Peut-on utiliser d'autres formules de concertation afin de favoriser la mobilisation des acteurs concernés par une problématique et d'éviter la surcharge de réunions?
- Devons-nous favoriser un partage d'information avec des organisations qui ne participent pas aux tables de concertation?
- Devons-nous trouver des pistes d'action pour favoriser le partage d'information entre les Tables afin d'éviter le dédoublement?
- Le roulement de personnel est une réalité actuelle, tant dans le réseau public que dans le milieu communautaire. Avons-nous besoin d'outils pour favoriser le transfert d'information et faciliter la participation des individus, lors de « changements de chaises » au sein des organisations et, par conséquent, au sein des concertations où celles-ci sont impliquées?



PARTIE 3

PORTRAIT DES TABLES DE CONCERTATION LOCALE

Dans cette partie, un bref portrait de chacune des 16 tables de concertation rencontrées⁵ est présenté, en plus de celles qui ont été contactées par la suite pour compléter la liste. L'objectif est de rendre accessible l'information concernant les tables et que les personnes intéressées à participer à ces concertations puissent trouver facilement les informations dont elles ont besoin. Ces renseignements proviennent des responsables des tables rencontrées et l'autorisation de les publier a été reçue pour chacune des tables.

Les tables sont regroupées par les secteurs suivants :

- Concertations multisectorielles
- Enfance/Jeunesse/Famille
- Environnement/aménagement du territoire
- Femmes
- Lutte à la pauvreté
- Personnes âgées
- Personnes handicapées
- Santé mentale
- Concertations liées au financement des organismes

⁵ Les tables qui ont été rencontrées sont identifiées par un astérisque (*).



Concertations multisectorielles

<i>Corporation de développement communautaire du Roc *</i>	
Mission/mandat	La Corporation de développement communautaire du Roc est un regroupement d'organismes communautaires qui œuvrent dans divers champs d'activités sur le territoire de Chicoutimi et des environs (Laterrière, St-Fulgence, Ste-Rose-du-Nord, St-Honoré, St-David-de-Falardeau). Sa mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire autonome au développement social et économique du milieu.
Objectifs	<ol style="list-style-type: none">1. Regrouper les organismes communautaires afin d'établir une véritable concertation autour des priorités fixées par les membres de la CDC du Roc.2. Promouvoir, consolider et développer le réseau communautaire.3. Favoriser le support, les échanges et les services entre les organismes communautaires du milieu.4. Susciter l'intérêt du milieu pour le développement communautaire en faisant connaître les ressources des groupes et leurs réalisations.5. Défendre les intérêts des organismes communautaires dans le but de développer une représentativité des organismes communautaires auprès de la population et des instances décisionnelles et de préserver l'autonomie et la spécificité des ressources communautaires.6. Proposer une vision du changement social basée sur la participation, la démocratie, la justice sociale, l'équité et la solidarité.
Nombre de membres	58
Liste des membres	Voir la liste sur le site web de la CDC : http://www.cdcduroc.com/membres
Nombre et durée des rencontres	1 à 5 rencontres/année 3,5 heures/recontre
Personne contact	Karen Myles, coordonnatrice 418.696.2188 coordination@cdcduroc.com



Concertations multisectorielles

<i>Table de concertation en promotion – prévention de Chicoutimi *</i>	
Vision	Nous sommes dédiés à travailler ensemble dans un but commun de promotion de la santé globale et de prévention de problèmes sociaux et de santé physique et mentale pour la population du territoire du CSSSC tout en favorisant le développement des communautés.
Mandat	La Table PP est un regroupement de partenaires intersectoriels ayant un intérêt pour la santé et le bien-être de la population du territoire du CSSS de Chicoutimi. Préoccupés par les déterminants de la santé, les partenaires s'engagent à mobiliser les acteurs du milieu afin d'agir aux niveaux des prédispositions biologiques et génétiques, des habitudes de vie et des autres comportements liés à la santé, des conditions de vie et des milieux de vie, de l'environnement physique, de l'organisation de la santé et des services sociaux et de l'accès aux ressources.
Rôles	<ol style="list-style-type: none"> 1) Exercer une vigie stratégique à l'égard des déterminants de la santé et du bien-être de la population du territoire du CSSSC afin de : a) faire connaître ses préoccupations face à la promotion et la prévention à la direction générale du CSSSC; b) poser des actions concrètes en promotion-prévention; c) prendre position et faire des recommandations en promotion - prévention. 2) Contribuer à une meilleure connaissance des services du RLS et veiller à la complémentarité des services. 3) Favoriser la mobilisation des partenaires. 4) Informer l'ensemble des partenaires du RLS et la population du territoire sur les enjeux, les actions et les services en matière de promotion et de prévention. 5) Collaborer au processus lié au plan d'action local en santé publique (PALSP) (<i>élaboration, mise en œuvre et évaluation</i>). 6) Collaborer au processus d'attribution du Fonds en promotion – prévention en conformité avec le cadre de gestion du Fonds promotion – prévention de l'ASSS du Saguenay—Lac-Saint-Jean (<i>priorisation, appel d'offres, analyse des offres de services via un comité d'analyse et évaluation des services</i>).
Nombre de membre	19
Liste des membres	À vos marques, <i>Santé</i> , AQDR de Chicoutimi, Association des parents d'adolescents de Chicoutimi, Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial de Chicoutimi, CDC du Roc, Carrefour communautaire St-Paul, Centre du Lac Pouce, Cible-Action, Commissaire scolaire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, Corporation les Adolescents et la vie de quartier, , Responsable de la Santé publique du CSSS de Chicoutimi, organisatrice communautaire du CSSS de Chicoutimi, représentant de la mission Centre hospitalier CSSS de Chicoutimi, Direction de la santé publique de l'ASSS, Maison des familles de Chicoutimi, conseillère municipale de la Municipalité de St-Honoré, Sécurité publique de Saguenay, Service de travail de rue de Chicoutimi, Service des Arts, culture, communautaire et bibliothèque de Ville de Saguenay
Nombre et durée des rencontres	5 rencontres 3,5 heures/rencontre
Personne contact	Caroline Tremblay, conseillère en promotion de la santé et en prévention, CSSS de Chicoutimi 418.543.2221 (3914) Caroline.Tremblay.csssc@sss.gouv.qc.ca



Concertations multisectorielles

<i>Table des organismes communautaires de St-Fulgence</i>	
Mission/Mandat	Lieu d'échange pour faire la promotion des organismes communautaires et du bénévolat. La Table a comme mandat d'encourager la participation citoyenne par le développement de projets communs.
Nombre de membres	8
Liste des membres	Comité de vie communautaire, Comité des malades, Cercle de fermières, Maison des jeunes de St-Fulgence, FADOQ, intervenante de milieu pour les aînés, Société de développement de l'Anse-aux-Foins, Municipalité de St-Fulgence (coordonnateur des loisirs).
Nombre et durée des rencontres	Donnée non disponible
Personne contact	Lisa Gagnon Maison des jeunes de St-Fulgence 418.674.2809 mdjstfulgence@hotmail.com



Enfance/Jeunesse/Famille

À vos marques, Santé / Avenir d'enfants *	
Vision	Que le développement global des enfants 0-17 ans et l'épanouissement de leur famille soient au coeur des préoccupations de la communauté et de ses acteurs.
Mission	À vos marques, Santé est un regroupement de partenaires qui, par la mobilisation et le partenariat, s'engage à travailler à l'amélioration des milieux de vie et au développement global des jeunes âgés entre 0-17 ans en portant une attention particulière aux clientèles vulnérables.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Accessibilité de l'activité physique et de l'offre alimentaire;• Développement de compétences culinaires;• Développement du langage 0-5 ans;• Outiller les intervenantes;• Briser l'isolement familles;• Développer le réseau des partenaires.
Nombre de membres	12 partenaires
Liste des membres	Ateliers Jardins du Coin Saint-Honoré/Falardeau, Bureau coordonnateur du grand Chicoutimi, Centre d'Amitié autochtone du Saguenay, Centre du Lac Pouce, Corporation Les adolescents et la Vie de quartier, CPE Les Petits Cailloux, CSSSC, Direction de la santé publique, Maison des familles de Chicoutimi, Municipalité de Saint-David-de-Falardeau, Société de développement de l'Anse-aux-Foins de Saint-Fulgence, Ville de Saguenay
Nombre et durée des rencontres	5,5 rencontres/année 3 heures/recontre
Personne contact	Isabelle Larouche, coordonnatrice 418.698.1176 poste 222 ilarouche@avosmarquessante.com



Enfance/Jeunesse/Famille

<i>Comité de coordination MSSS/MELS *</i>	
Mission/Mandat	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action local conjoint. Ce plan d'action, précédé d'un portrait des clientèles, prévoit les clientèles cibles, les objectifs communs à atteindre, les principes communs sur lesquels les établissements, les écoles et les organismes s'appuient pour intervenir, les services touchés par le plan, les responsabilités spécifiques et conjointes des partenaires, les modalités de soutien aux équipes écoles et les mécanismes d'évaluation des résultats. Animer le milieu et organiser des formations conjointes. Déterminer les besoins en matière de formation conjointe, notamment en ce qui a trait aux plans d'interventions et aux plans de services individualisés et intersectoriels. Organiser des tables conjointes de partage d'expertise et d'échange d'information à l'intention des intervenants. Clarifier et acquérir une compréhension commune de certains concepts, notamment la protection de la jeunesse, la promotion de la santé et l'ouverture à la communauté. Mettre en œuvre des moyens pour résoudre rapidement les litiges. Produire un bilan annuel de la mise en application de l'entente.
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> Bonifier le partenariat. Construire des projets en lien avec les besoins des jeunes. Coordination de services.
Nombre de membres	19
Liste des membres	Association des parents d'adolescents de Chicoutimi, Bureau coordonateur des services de garde, Carrefour Jeunesse emploi Saguenay, Centre des enfants, Centre jeunesse, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, CPE Les Petits Cailloux, CRDI-TED du SLSJ, CRDP, CSSSC, École Laure-Conan, Engagement jeunesse, Jardins du coin, Local Jeunes Centre-ville, Maison de l'Espoir, Sécurité publique de Saguenay, Ville de Saguenay
Nombre et durée des rencontres	4,5 rencontres/année 4 heures/rencontre
Personnes contact	<p>Josée Gaudreault Commission scolaire des Rives-du-Saguenay 418.698.5000 poste 5413</p> <p>Danielle Delisle CSSS de Chicoutimi 418.541.1000 poste 3592</p>



Enfance/Jeunesse/Famille

<i>Comité intersectoriel SIPPE (Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance) *</i>	
Mission/Mandat	Mettre en œuvre des projets et des activités répondant aux besoins locaux.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Mettre à profit le développement du pouvoir d'agir des communautés et des familles par leur implication respective à l'identification des besoins, à la planification et à la réalisation des projets ou, à tout le moins, par une consultation régulière.• Favoriser l'utilisation de l'action intersectorielle comme moyen privilégié pour identifier les besoins des familles ayant de jeunes enfants et, par la suite, consolider, créer ou mettre de l'avant des projets qui favorisent des environnements favorables à la santé et au bien-être.
Nombre de membres	6
Liste des membres	Aide-Parents Plus (Relevailles), Café Jeunesse de Chicoutimi (Vacances Soleil), CSSSC (organisatrice communautaire et infirmière ASI du Programme SIPPE), Jardins du coin LJC (Atelier Main dans la main), Maison des familles (Halte répit)
Nombre et durée des rencontres	4 rencontres/année 3 heures/recontre
Personnes contact	Martine Gaudreault CSSS de Chicoutimi 418.543.2221 poste 3909 Nadine Bérubé Jardins du coin LJC 418.545.7347



Enfance/Jeunesse/Famille

<i>Table de concertation jeunesse du grand Chicoutimi *</i>	
Mission/Mandat	Favoriser la concertation entre les divers intervenants jeunesse et d'améliorer la réponse des jeunes agés entre 12-30 ans.
Objectifs :	<ol style="list-style-type: none">1. Regrouper les différents acteurs travaillant directement ou indirectement auprès des jeunes du territoire couvert.2. Faire connaître aux membres les différents acteurs du milieu, dans le but de développer le réseautage et la concertation afin de répondre adéquatement aux besoins de la population.3. Faire connaître aux jeunes les différentes ressources qui existent pour eux sur le territoire leur permettant ainsi de répondre à leurs besoins.4. Promouvoir auprès de la population les différentes ressources qui existent pour les jeunes de 12-30 ans.5. Offrir aux membres un enrichissement professionnel par des activités de formation appropriées.
Nombre de membre	16
Liste des membres	Association des parents d'adolescents de Chicoutimi, Café Jeunesse de Chicoutimi, Carrefour Jeunesse emploi Saguenay, Centre de prévention du suicide 02, Centre du Lac Pouce, Centre local d'emploi de Chicoutimi, Corporation Les adolescents et la vie de quartier, Diocèse de Chicoutimi, Havre du Fjord, Justice alternative Saguenay, Local jeunes centre-ville, Maison des jeunes Évasion, Séminaire de Chicoutimi, Service externe de main-d'œuvre du Saguenay, Service de travail de rue de Chicoutimi, Ville de Saguenay
Nombre et durée des rencontres	4 rencontres/année 3 heures/recontre
Personne contact	Marie-Philippe Veilleux Maison des jeunes Évasion 418.698.3285 Andréanne Ouellet Centre du Lac Pouce 418.678.2455



Enfance/Jeunesse/Famille

<i>Table de concertation jeunesse du Haut-Saguenay *</i>	
Mission	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser le regroupement des organismes communautaires et institutionnels qui oeuvrent auprès des jeunes en milieu rural.• Développer la concertation entre les organismes en milieu rural pour favoriser la complémentarité dans l'intervention et l'action• Être un carrefour de collection et de diffusion d'information sur la situation jeunesse en milieu rural auprès des organismes jeunesse.• Se mobiliser pour maintenir et développer des ressources jeunesse en milieu rural.• Développer et actualiser l'analyse des réalité jeunesse en milieu rural.• Soutenir ses membres dans la réalisation de projets visant le mieux-être des jeunes.• Promouvoir les philosophies qui mettent les jeunes au coeur de la réalisation des projets et des activités.• Favoriser la formation des intervenants à ces philosophies et le partage de leur savoir.
Nombre de membre	5
Liste des membres	CSSSC, Maison des jeunes Alaxion, Maison des jeunes de St-Fulgence, Maison des jeunes de St-Honoré, Société de Développement Économique Communautaire et Touristique de Sainte-Rose du Nord, Service de travail de rue de Chicoutimi
Nombre et durée des rencontres	6 rencontres/année 2,5 heures/rencontre
Personne contact	Lisa Gagnon Maison des jeunes de St-Fulgence 418.674.2809



Enfance/Jeunesse/Famille

<i>Table d'information et de référence à l'enfance et à la famille de Chicoutimi *</i>	
Mission/Mandat	Dans le but de maximiser la qualité de vie des familles et des enfants de 0-12 ans du territoire de Chicoutimi, la Table d'information et de référence à la Famille et à l'enfance se donne comme mission: <ol style="list-style-type: none">1. De favoriser la concertation et le partage d'information sur les services offerts aux enfants et aux familles.2. De faire connaître la position des organismes de la Table sur les dossiers qui touchent la condition de vie des enfants et des familles.3. De promouvoir les interventions et les projets existants qui favorisent le mieux-être des familles.4. De poser des actions concrètes afin de solutionner des problématiques et/ou développer des nouvelles alternatives.
Nombre de membre	17
Liste des membres	Aide-Parents Plus, Association PANDA, Association des parents d'adolescents de Chicoutimi, Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial, Café Jeunesse de Chicoutimi, Carrefour communautaire St-Paul, Centre des enfants, Centre féminin du Saguenay, Centre jeunesse du SLSJ, Corporation les Adolescents et la vie de quartier, CPE Les Petits cailloux, CSSSC (mission CLSC), Jardin du coin St-Honoré-Falardeau, Jardins du coin Chicoutimi-Nord, Jardins du coin LJC, Maison des familles de Chicoutimi, Service arts, culture, communautaire et bibliothèque de Ville de Saguenay
Nombre et durée des rencontres	6 rencontres/année 3 heures/recontre
Personnes contact	Bianca Forget, responsable du volet centre de soir-enfants Carrefour communautaire St-Paul 418.543.6963 poste 104 centredesoirenfants@videotron.ca Mélanie Descôteaux, coordonnatrice Centre des enfants 418.698.5151 poste 3131 centredesenfant@hotmail.com



Environnement/aménagement du territoire

<i>Comité des gestionnaires de sentiers</i>	
Mission/Mandat	Informier et concerter les dives gestionnaires de sentiers de Ville de Saguenay
Nombre de membres	Entre 7 et 10
Liste des membres	Bec Scie (contact-nature), Cégep de Chicoutimi (forêt école), Centre du Lac Pouce, Corporation des Écorceurs, Euréko, Parc Rivière du Moulin, Verts boisés du Fjord, Randonneurs du Saguenay, Société d'aménagement de la Rivière-aux-Sables, Ville de Saguenay
Nombre de rencontres par année	1
Durée approximative des rencontres	3 heures
Personnes ressources	Carolyne Dunn Ville de Saguenay 418.698.3000 poste 4172 carolyne.dunn@ville.saguenay.qc.ca

<i>Comité voisinage de Laterrière</i>	
Mission/Mandat/ Objectifs	Comité consultatif qui vise à réunir les organismes et des regroupements de citoyens avec Rio-Tinto-Alcan (usine Laterrière) pour discuter de « bon voisinage » et voir à la possibilité de faire des projets communs.
Nombre de membres	6 à 12 personnes
Liste des membres	Centre du Lac Pouce, Club Quad, Club de motoneige, École Notre-Dame de Laterrière, Zec Mars Moulin, représentant des agriculteurs, représentant du milieu des affaires, représentant des résidents, représentants de l'usine, Ville de Saguenay.
Nombre et durée des rencontres	2 rencontres/année 2 heures/recontre
Personnes ressources	Laval Dionne, président du comité Centre du Lac Pouce 418.678.2455 poste 101 info@lacpouce.com



Femmes

<i>Table de concertation en matière de violence faite aux femmes et aux adolescentes de Chicoutimi *</i>	
Mission/Mandat	<ul style="list-style-type: none">-Que la table soit attentive et, si nécessaire, proactive afin que s'offrent et s'organisent des formations adéquates dans la région.-Un milieu ou l'information d'intérêt puisse circuler librement entre les membres et, au besoin, être diffusée à l'extérieur de la Table.-Vigilante quant aux structures des services pouvant être utilisés par les femmes afin de dénoncer les manquements et revendiquer les changements nécessaires.-Un lieu de concertation dans l'esprit d'alliance entre les membres.-Un "ombudsman" en ce qui a trait aux services en matière de violence faite aux femmes.-Par l'entremise de ses membres, capable de prendre des positions claires contre la violence.
Nombre de membre	10
Liste des membres	Aide juridique, CAVAC, Centre d'amitié autochtones du Saguenay; Centre féminin du Saguenay, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay CSSSC, Groupe courage-ACSMS, Service de probation DSPC (Direction des services professionnels correctionnels), Service de travail de rue de Chicoutimi, Sûreté du Québec
Nombre et durée des rencontres	10 rencontres/année 3 heures/rencontre
Personne contact	Maude Dessureault-Pelletier, coordonnatrice de la Table 418.549.4343 tableviolencelocale@cfsaguenay.com



Lutte contre la pauvreté

<i>Comité sécurité alimentaire *</i>	
Mission/Mandat	Il vise la concertation entre les partenaires afin de développer et soutenir des alternatives à l'insécurité alimentaire. Le comité a également un volet de réflexion et de sensibilisation sur la sécurité alimentaire. Développer et soutenir les cuisines collectives.
Nombre de membres	10
Liste des membres	À vos marques Santé, Café Jeunesse de Chicoutimi, Carrefour communautaire St-Paul, CSSSC, Éco-kartier du centre-ville de Chicoutimi, Groupe d'Action communautaire de St-Honoré, Maison d'accueil pour sans-abri, Service alimentaire La Recette, Service budgétaire de Chicoutimi, Service de travail de rue de Chicoutimi
Nombre et durée des rencontres	9 rencontres/année 3,5 heures/recontre
Personne ressource	Carolyne Dufour, chargée de projet 418.698.0230 poste 103 projetcuisine@hotmail.com Nathalie Lavoie Service alimentaire La Recette 418.698.0230 poste 101 larecette@videotron.ca



Lutte contre la pauvreté

<i>Table de concertation en itinérance de Saguenay (SPLI) *</i>	
Mission/Mandat	Concertation des organismes qui interviennent auprès des personnes à risque ou en situation d'itinérance
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Assurer un continuum de service.• Assurer le financement des organismes qui lutte contre l'itinérance.• Concertation et partenariat.
Nombre de membres	11
Liste des membres	Café-Jeunesse de Chicoutimi, Centre Le Phare de La Baie, Centre d'amitié autochtone de Saguenay, Macadam – ACSMS, Maison d'accueil pour sans-abri, Maison d'hébergement le Rivage de La Baie, Patro de Jonquière – Travail de rue, Séjour de Jonquière, Séjour Marie-Fitzbach, Sécurité publique de la Ville de Saguenay, Service de travail de rue de Chicoutimi
Nombre et durée des rencontres	5-6 rencontres/année 2 heures/recontre
Personnes ressources	Marie-Michèle Rancourt Café-Jeunesse de Chicoutimi 418-696-2871 cafejeunesse@videotron.ca



Lutte contre la pauvreté

<i>Table de lutte contre la pauvreté de Chicoutimi *</i>	
Objectifs	<ol style="list-style-type: none">1. Être un lieu de partage d'information, de pratiques et de réflexion sur la lutte contre la pauvreté dans notre milieu. 2. Assurer la formation de ses membres sur les enjeux touchant la pauvreté.2. Travailler à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté notamment par la hausse des revenus des personnes et des familles.3. Contribuer à changer le regard que les citoyens et les citoyennes portent envers les personnes en situation de pauvreté en luttant contre les préjugés à l'égard de ceux et celles qui vivent la pauvreté.4. Prendre position sur toute question touchant les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté.
Nombre de membre	23 membres
Liste des membres	Accès-Travail-Femmes, Association des locataires de HLM de Chicoutimi, AQDR de Chicoutimi, Café-Jeunesse de Chicoutimi, Carrefour communautaire Saint-Paul, Centre d'amitié autochtone du Saguenay, CDC du Roc, Commission scolaire des Rives du Saguenay, Corporation d'entraide communautaire Chicoutimi Secteur Nord, CLD du Fjord-Saguenay, CLE Chicoutimi, CSSSC, Fonds d'entraide communautaire, LASTUSE du Saguenay, Moisson SLSJ, OMH de Saguenay, Projet Cuisines collectives, Fabrique de la Paroisse Ste-Anne, Service alimentaire La Recette, Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi, Service de travail de rue de Chicoutimi, Soupe populaire de Chicoutimi, UQAC
Nombre et durée des rencontres	8 rencontres/année 3 heures/rencontre
Personne contact	Fatim Ba, agente de liaison Table de lutte contre la pauvreté de Chicoutimi 418.696.2188 liaisontlp@cdcduroc.com



Personnes âgées

<i>L'Inter-générations</i>	
Mission/Mandat	L'inter-générations est basé sur la création de liens spécifiques intergénérationnels, intra-générationnels, bidirectionnels, sociétaux et de l'implication bénévole de citoyens et citoyennes quant à son origine et à son développement.
Objectifs	<ol style="list-style-type: none">1. Constituer un lieu d'animation, de rassemblement et d'appartenance visant à développer des liens entre les générations.2. Favoriser la transmission et la mise en valeur de divers héritages et savoirs spécifiques associés à chaque groupe d'âge.3. Promouvoir l'éducation au dialogue, à l'entraide, à la solidarité et au respect.4. Mettre en œuvre des activités intergénérationnelles afin de sensibiliser toutes les générations à l'importance de vivre des rapprochements mutuels.5. Contribuer à résoudre certains problèmes sociaux et lutter contre l'exclusion sociale.
Nombre de membres	7
Liste des membres	Alain Tremblay, membre du CA Céline Croussette, membre du CA Doris Bérubé, membre du CA Françoise Gagnon, membre du CA Jocelyne Villeneuve, membre du CA Lise Bilodeau, membre du CA
Nombre et durée des rencontres	10 rencontres/année 3 heures/recontre
Personne contact	Françoise Gagnon, présidente L'Inter-générations 418.543.6963 poste 102

Note : Au moment de la recherche, le conseil d'administration était composé de personnes provenant d'organismes communautaires, dont la mission et les services étaient en lien avec la mission de l'Inter-générations. C'est pour cette raison qu'il apparaît dans les résultats du Portrait. Toutefois, l'organisme a récemment modifié son mode de fonctionnement et le conseil d'administration est désormais composé uniquement de citoyennes et de citoyens.



Personnes âgées

<i>Table de concertation des aînés du Royaume *</i>	
Mission/Mandat	Favoriser et soutenir des actions visant l'amélioration des conditions de vie des aînés par la concertation des divers acteurs oeuvrant auprès des aînés.
Objectifs	<ol style="list-style-type: none">1. Recruter de nouveaux membres notamment du milieu rural.2. Faire la promotion de la Table auprès des organismes.3. Documenter, identifier et faire des actions face à la négligence, les abus et la maltraitance.4. Documenter, identifier et faire des actions face aux frais supplémentaires en résidence.5. Demeurer à l'écoute des besoins et des préoccupations des aînés via les organismes communautaires.6. Améliorer le fonctionnement de la Table par des moyens simples.
Nombre de membres	10
Liste des membres	Agence de la santé et des services sociaux (ASSS), AQDR Section Chicoutimi, CAVAC, Centre d'action bénévole de Chicoutimi, CSSSC, Conseil des aînés de Ville de Saguenay, OMH de Saguenay, Sécurité publique de Saguenay, Société Alzheimer de la Sagamie, Sûreté du Québec
Nombre et durée des rencontres	10 rencontres/année 3 heures/rencontre
Personne contact	Gabrielle Girard AQDR de Chicoutimi 418.543.8347 aqdrchicoutimi@bellnet.ca



Personnes âgées

<i>Table clinique Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV) *</i>	
Mission/Mandat	Élaborer et réaliser un plan d'action 2012-2015 selon les besoins de la clientèle identifiés avec les partenaires du réseau local de services.
Objectifs	Même que le mandat.
Nombre de membres	8
Liste des membres	AQDR Section Chicoutimi, Centre communautaire Horizon 3e âge, Centre d'action bénévole de Chicoutimi, Chef de service du Programme PPA du CSSSC, Cheffes de service du SAD du CSSSC, Groupe d'action communautaire de Falardeau, Organisateur communautaire CSSSC, Popote Express
Nombre et durée des rencontres	4 rencontres/année 3,5 heures/recontre
Personne contact	Nancy Tremblay, cheffe de services SAD, services psychosociaux et réadaptation CSSS de Chicoutimi - CLSC Nord 418.615.4620



Personnes âgées et personnes handicapées

<i>Comité restreint en maintien à domicile</i>	
Mission/Mandat	Issu de la collaboration entre la direction du soutien à domicile du CLSC et le milieu communautaire lors de la mise en place du chèque emploi, service, le comité s'est donné comme mission de conserver et développer les services de maintien à domicile sur le territoire du grand Chicoutimi
Objectifs	Arrimer les services de soutien à domicile avec le réseau communautaire, conserver les acquis de la clientèle, et des organismes communautaire et développer de nouveaux services, s'il y a lieu
Nombre de membres	8
Liste des membres	Centre d'action bénévole de Chicoutimi, Chef de service programme soutien à domicile, CSSSC DR, Groupement des organismes de personnes handicapées du Saguenay, Interassociation des personnes handicapées du Saguenay, organisateur communautaire du CSSSC, Palli-Aide
Nombre et durée des rencontres	4-6 rencontres /année 2,5 heures/rencontre
Personnes contact	Gina Villeneuve Interassociation des personnes handicapées du Saguenay 418.545.9453 inter@cybernaute.com

Note : Ce comité était actif au moment de la recherche liée au Portrait de la concertation. Toutefois, il s'est dissous en 2013, pour se joindre au comité Santé et services sociaux de la CDC du Roc, qui poursuit un objectif semblable pour l'ensemble des organismes du territoire.



Personnes âgées et personnes handicapées

<i>Table locale des proches aidants de Chicoutimi *</i>	
Mission/Mandat	Maintenir, consolider et développer des réponses aux besoins des proches aidantEs du territoire de C.S.S.S. de Chicoutimi.
Objectifs	<ol style="list-style-type: none">1. Sensibiliser, informer et diriger les proches aidants vers des services adaptés à leurs besoins.2. Réseauter les organismes offrants des services aux proches aidants.3. Effectuer des suivis avec la TRIPA, L'APPUI et le RANQ.4. Promouvoir une couverture des services de répit les soirs et la fin de semaine.5. Promouvoir et rechercher du financement pour améliorer la réalité des proches aidants.6. Établir et maintenir le fonctionnement de la Table des proches aidants du secteur de Saguenay.
Nombre de membre	12
Liste des membres	AQDR Section Chicoutimi, Centre d'action bénévole, CSSSC (mission CLSC), Groupe d'action communautaire Falardeau, Interassociation des personnes handicapées du Saguenay, Le Maillon, Palli-Aide, Société Alzheimer de la Sagamie, Groupe Aide-Action de St-Honoré, Association de la sclérose en plaque, Société de Parkinson
Nombre et durée des rencontres	4 rencontres/année 3,5 heures/recontre
Personne contact	Martine Claveau Palli-Aide 418.690.0478 palliaide@viago.net



Santé mentale

<i>Table clinique adulte du Réseau local de services de Chicoutimi – Dépendance, santé mentale et services généraux *</i>	
Mission/Mandat	Regrouper les partenaires du réseau local de services (RLS) dans le but de faire connaître les services offerts à la population du territoire et d'identifier les trajectoires de services.
Objectifs	<ol style="list-style-type: none">1. Créer un outil pertinent visant la connaissance du RLS.2. Faire le suivi du plan d'action local en lien avec les bonnes pratiques en matière de suicide.3. Faire connaître les projets et services spécifiques à l'intérieur du RLS ou des différents membres de la table.
Nombre de membres	33
Liste des membres	Donnée non disponible
Nombre et durée des rencontres	4 rencontres/année 3 heures/recontre
Personnes contact	Guylaine Martel CSSS de Chicoutimi 418.545.1476 poste 3841 Nancy Beaumont CSSS de Chicoutimi 418.541.1000 poste 5121



Concertations liées au financement des organismes

<i>Comité Porte-à-porte de Centraide</i>	
Mission/Mandat	<ul style="list-style-type: none">• Voir à la réalisation de l'activité de financement « Porte-à-porte » de Centraide sur le territoire du CSSS de Chicoutimi• Partager l'information entre les organismes associés à Centraide
Nombre de membres	Entre 15 et 20
Liste des membres	Organismes associés à Centraide du secteur du CSSS de Chicoutimi (selon la liste des organismes associés par Centraide Saguenay-Lac-St-Jean)
Nombre et durée des rencontres	2 rencontres/année 3 heures/rencontre
Personne contact	Laval Dionne, Centre du Lac Pouce 418.678.2455 poste 101 info@lacpouce.com

<i>Table des détenteurs de licences de bingo</i>	
Mission/Mandat	Information et concertation des organismes détenteurs de licence de bingo à Chicoutimi
Nombre de membres	Entre 15 et 20
Liste des membres	Café-Jeunesse de Chicoutimi, Carrefour communautaire St-Paul, Centre du Lac Pouce, Chevaliers de Colomb #9735 Chicoutimi-nord, Club de Basketball de Chicoutimi, Corporation d'échange culturel et communautaire du Cégep de Chicoutimi, Club de Hockey les Cougars du Cégep de Chicoutimi, Club de natation de Chicoutimi, Conseil de vie étudiante du Cégep de Chicoutimi, Domaine de l'Amitié, Entreprises Jeunesses, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Local des Jeunes Centre-ville, Maison des Jeunes Évasion, Œuvres Ichthus, Service alimentaire La Recette, Service Communautaire de consultation individualisée
Nombre de rencontres par année	2 rencontres/année 3 heures/rencontre
Personne contact	Laval Dionne, président de la table, Centre du Lac Pouce 418.678.2455 poste 101 info@lacpouce.com

CONCLUSION

La concertation est un outil essentiel au développement de notre communauté, afin d'agir collectivement sur des réalités ou des problématiques qui dépassent le cadre d'un seul organisme ou d'une seule organisation. Elle permet en outre de développer des partenariats entre nous et de faire connaître et reconnaître nos missions et nos expertises. Le portrait réalisé par la CDC du Roc constitue un outil, qui se veut évolutif, afin de favoriser une meilleure connaissance de nos lieux de concertation mais également afin de permettre d'identifier ensemble des éléments qui peuvent être améliorés au sein de ceux-ci.

La recherche a permis de documenter certains aspects de notre participation aux concertations locales (temps investi, motivations, retombées, apports). Elle a aussi permis d'avoir une photo globale de notre concertation locale. Toutefois, au-delà de ces aspects, certains autres restent à explorer, tels que la circulation de l'information, le nombre et le possible dédoublement (ou non) de certains lieux, les facteurs qui contribuent à la mobilisation et la participation au sein d'une concertation, etc.

Pour cette raison, il nous apparaissait essentiel d'aller au-delà d'une simple présentation des outils développés et de favoriser les échanges entre les acteurs du milieu sur l'état de notre concertation. Notre souhait est que les discussions et les pistes d'action qui seront émises lors de la présentation contribueront à l'amélioration de notre concertation et par conséquent à l'amélioration des conditions de vie des personnes et des communautés pour qui nous travaillons tous et toutes.

RÉFÉRENCES

BOIVIN, Guylaine, SIMÉON, Geneviève et TREMBLAY, Pierre-André (2008). *Portrait de la contribution sociale et économique des organismes communautaires de Saguenay*, 65 pages.

BOURQUE, Denis (2009). *Concertation et partenariat, Entre levier et piège du développement des communautés*, Presse de l'Université du Québec, 142 pages.

FONTAN, Jean-Marc, LACHAPELLE, Renée (2000). *Concertation / Partenariat*, Formation à l'Institut de développement communautaire Université Concordia, 23 pages.

ANNEXE 1 : ENSEMBLE DES LIEUX DE CONCERTATION LOCALE RÉPERTORIÉS PAR LES ORGANISMES

1. À vos marques, Santé / Avenir d'enfants
2. Comité des gestionnaires de sentiers
3. Comité intersectoriel SIPPE (Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance)
4. Comité de coordination MSSS/MELS
5. Comité Porte-à-porte de Centraide
6. Comité restreint en maintien à domicile
7. Comité sécurité alimentaire
8. Comité voisinage de Laterrière
9. Corporation de développement communautaire du Roc
10. L'Inter-génération
11. Programme d'action et de relation avec la communauté (Projet P.A.R.C.)
12. Programme d'aide à l'éveil à la lecture et l'écriture et à la lecture (PAÉLÉ)
13. Table clinique DI-DP-TED
14. Table clinique Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV)
15. Table clinique adulte du Réseau local de services de Chicoutimi – Dépendance, santé mentale et services généraux
16. Table de concertation des aînés du Royaume
17. Table de concertation en promotion – prévention de Chicoutimi (Table PP)
18. Table de concertation en itinérance (SPLI)
19. Table de concertation jeunesse du Haut-Saguenay
20. Table de concertation jeunesse du grand Chicoutimi
21. Table de concertation en matière de violence faite aux femmes et aux adolescentes de Chicoutimi
22. Table des détenteurs de licence de bingo
23. Table d'information et de référence à l'enfance et à la famille (TIREF)
24. Table des organismes communautaires de St-Fulgence
25. Table de lutte contre la pauvreté de Chicoutimi (TLP)
26. Table locale des proches aidants

Lieux de concertation recensés par les organismes mais non ajoutés à la partie 3 :

- Comité intimidation de la Commission scolaire des Rives du Saguenay : Il s'agit d'un sous-comité relié au Comité de coordination MSSS/MELS
- Comité Journée pédopsychiatrique : Comité pour l'organisation d'un événement annuel
- Comité de partenaires du projet d'habitation du Café-Jeunesse : Il s'agit d'un comité interne qui n'est pas une instance de concertation telle que définie au départ.
- Table des intervenants scolaires en dépendance (EPT) : Cette table n'est plus en fonction.

ANNEXE 2 : ENSEMBLE DES LIEUX DE CONCERTATION RÉGIONALE RÉPERTORIÉS PAR LES ORGANISMES

1. Association des ressources alternatives et communautaires en santé mentale (ARAC-SM)
2. Association régionale de loisirs pour les personnes handicapées (ARLPH)
3. Association régionale des travailleurs et travailleuses de rue
4. Coalition régionale Non au saccage de l'assurance-emploi
5. Comité de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale
6. Comité intersectoriel en allaitement
7. Comité ministériel régional MELS/MESS TDAH
8. Comité mixte régional
9. Comité pour la santé des hommes
10. Comité promotion et stratégie allaitement
11. Comité régional de prévention des dépendances
12. Comité régional en sécurité alimentaire (CRASA)
13. Comité sur la réorganisation du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
14. Comité vers IAB (Initiative des amis des bébés)
15. Fondation pour l'enfance et la jeunesse
16. Inter-CDC
17. Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire SLSJ Chibougamau-Chapais (MEPAC)
18. Québec en forme
19. Regroupement des Centres d'action bénévole région 02 (RCABs 02)
20. Regroupement des Maisons de jeunes
21. Solidarité populaire 02
22. Table de concertation des groupes de femmes du Saguenay (RECIF 02)
23. Table de concertation régionale pour l'intégration des enfants handicapés en service de garde
24. Table de concertation régionale en violence conjugale et agression à caractère sexuel du SLSJ
25. Table de concertation sur les services éducatifs
26. Table régionale de concertation des aînées (TRCA)
27. Table régionale de concertation en immigration (TRCI)
28. Table régionale d'intervenants proches aidants (TRIPA)
29. Table régionale des organismes communautaires (TROC 02)
30. Table des regroupements d'organismes communautaires du SLSJ
31. Table des regroupements et maisons en soins en palliatifs de la région 02
32. Table socio-judiciaires

Sous-régional

33. Comité consultatif de Ville de Saguenay à l'égard des personnes handicapées
34. Comité sur le soutien à domicile
35. Comité aviseur en accessibilité
36. Comité sur les pistes cyclables
37. Groupement des organismes de personnes handicapées du Saguenay (GOPHS)
38. Interassociation des personnes handicapées du Saguenay
39. Tables de concertation jeunesse de Jonquière et La Baie

ANNEXE 3 : ENSEMBLE DES LIEUX DE CONCERTATION PROVINCIALES ET NATIONALES RÉPERTORIÉS PAR LES ORGANISMES

1. Association des centres d'amitié autochtone du Québec
2. Alliance québécoise des regroupements pour l'intégration des personnes handicapées
3. Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec
4. Association des camps du Québec
5. Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH)
6. Association québécoise de prévention du suicide (AQPS)
7. Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP)
8. Association / Réseau de soins palliatifs du Québec (RSPQ)
9. Association des services de réhabilitation sociale du Québec
10. Banque alimentaire Canada (BAC)
11. Banque alimentaire du Québec (BAQ)
12. Coalition pour l'accessibilité dans les Centres locaux d'emploi du Québec
13. Collectif pour un Québec sans pauvreté
14. Comité du bénévolat en soins palliatifs au Québec
15. Comité national MSSS-AQRIPH sur le soutien à domicile
16. Fédération québécoise de l'autisme (FQA)
17. Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec
18. Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
19. Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)
20. Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)
21. Mouvement québécois des vacances familiales
22. Regroupement des aidants naturels du Québec
23. Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec
24. Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)
25. Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle
26. Regroupement des maisons de jeunes du Québec
27. Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)
28. Regroupement d'organismes communautaires du Québec qui luttent contre le décrochage (ROCQLD)
29. Regroupement des organismes de justice alternative du Québec (R.O.J.A.Q.)
30. Regroupement des organismes de référence du Québec
31. Regroupement PANDA
32. Regroupement québécois des CALACS
33. Regroupement des Centres d'action bénévole du Québec
34. Réseau des Groupes de ressources techniques
35. Table nationale des Corporation de développement communautaire (TNDCDC)

ANNEXE 4 : LISTE DES ACRONYMES

AQDR : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

ASI : Assistant au supérieur immédiat

ASSS : Agence de la Santé et des services sociaux

AVMS : À vos marques, santé

CAVAC : Centre d'aide aux victimes d'actes criminels

CDC : Corporation de développement communautaire

CLD : Centre local de développement

CLE : Centre local d'emploi

CPE : Centre de la petite enfance

CRDI-TED : Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement

CRDP : Centre de réadaptation en déficience physique

CSSS : Centre de santé et de services sociaux

CSSSC : Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi

MAD : Maintien à domicile

MELS : Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport

MRC : Municipalité régionale de comté

MSSS : Ministère de la Santé et des services sociaux

OMH : Office municipal d'habitation

PALV : Perte d'autonomie liée au vieillissement

PPA : Personnes en perte d'autonomie

PSOC : Programme de soutien aux organismes communautaires

RLS : Réseau local de services

SAD : Soutien à domicile

SLSJ : Saguenay-Lac-St-Jean

ANNEXE 5 : TERRITOIRE DU RÉSEAU LOCAL DE SERVICES DE CHICOUTIMI

